

// Service Presse  
Tél. 02 40 99 67 06  
presse@nantesmetropole.fr

Nantes, le 7 décembre 2020

## 5G à Nantes

# Lancement du débat public

La Ville de Nantes a pris l'engagement d'organiser un débat local sur le déploiement de la 5G et demandé à l'État et aux opérateurs de respecter un moratoire sur son territoire le temps du débat. Les choix technologiques sont aussi des choix politiques, économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux : ils sont structurants pour l'avenir. C'est pourquoi la Ville de Nantes a souhaité l'ouverture d'un espace de dialogue apaisé et transparent, permettant à chacun-e d'appréhender les enjeux qui sous-tendent ces choix et de connaître la diversité des points de vue. C'était un engagement de la campagne électorale de Johanna Rolland qui est tenu. L'organisation du débat local 5G à Nantes se tiendra en deux étapes : une première étape entre décembre et janvier pour définir les modalités du futur débat sur la 5G, suivie de la seconde étape du débat à partir de février 2021.

Au-delà des promesses de progrès technologiques la 5G interroge. Cette innovation est à l'origine de vives controverses dans divers domaines : environnement, santé, économie, aménagement territorial. De nombreux présupposés doivent être interrogés.

Quels nouveaux services pourront être déployés grâce à la 5G ? En quoi les nouveaux usages numériques nécessitent le déploiement de ce réseau ? ...

Quel impact de cette technologie sur l'environnement et la consommation énergétique ? Quels effets sur la santé ?

**« En tant que Maire de Nantes et Présidente de Nantes Métropole, ma conviction est assez simple : j'ai toujours considéré que le numérique est un moyen. La fin, c'est la société que l'on veut construire. Sans jamais perdre de vue ma principale préoccupation : comment accompagner le progrès technologique en garantissant les conditions du progrès social et écologique ? La 5G, comme d'autres technologies déployées à grande échelle, relève d'un choix de société qui devrait être discuté démocratiquement, le plus en amont possible du projet. A Nantes nous avons décidé un moratoire le temps du débat public »** a déclaré Johanna Rolland, Maire de Nantes, Présidente de Nantes Métropole.

Julie Laernoës, 2<sup>e</sup> adjointe prospective et résilience indique **« Ce débat, que nous avons voulu sans tabou et qui va associer tous les acteurs, permettra d'aller plus loin dans la compréhension de cette offre technologique. C'est un « plus » pour les citoyens et les consommateurs que de poser un tel cadre, attentif et intelligent, en amont du déploiement d'une technologie, se posant la question de ses usages, de son impact sur la santé et l'environnement, et plus largement sur le modèle de société que nous voulons »**.

Francky Trichet, en charge de l'innovation & numérique complète : **« l'enjeu de ce débat doit collectivement permettre de nous dire "plus jamais ça". Tout comme une infrastructure routière, l'infrastructure numérique, même si elle reste invisible, doit aussi être décidée localement. L'aménagement numérique des territoires doit être anticipé et concerté pour ne pas être subi »**.

La Ville de Nantes organise le débat 5G en deux étapes :

- 1/ **une mission préparatoire** confiée à un groupe de travail garanti par un tiers de confiance chargé de définir les conditions et les modalités du débat, la Fing, et composé d'une vingtaine d'acteurs du territoire (associations, acteurs économiques, institutions) ;
- 2/ **un débat local** au premier trimestre 2021.

## Une 1<sup>re</sup> étape qui démarre le 10 décembre

Cette première étape se fera autour d'un groupe de travail constitué en tenant compte de la diversité d'origine des acteurs (institutionnels, économiques, associatifs) et de leur lien plus ou moins fort avec le numérique.

### La Fing, garante de la neutralité du débat

Créée en 2000, la Fing mène des travaux de réflexion prospective sur les transformations numériques. Ses membres sont des entreprises, des associations, des organismes institutionnels et collectivités territoriales, des établissements de recherche et d'enseignement supérieur, des associations.

- Elle mobilise chaque année ses adhérents et son réseau de plusieurs milliers de contributeurs dans le cadre d'expéditions (explorations problématisées de sujets à potentiel prospectif, sur moins d'un an) et de ses cycles de prospective Questions numériques.
- Elle développe sur cette base des projets appliqués, voire expérimentaux, élabore des référentiels, des kits méthodologiques.

La Fing conduit depuis 2019 un programme collectif à vocation d'impact, RESET 2019-2022, visant à renforcer les impacts de la société sur les transformations numériques. Elle publie depuis plus de 15 ans un média, InternetActu, porteur d'une veille internationale et d'une approche éditoriale des transformations numériques.

Créée dans un contexte où les questions numériques étaient émergentes, la Fing a constitué un important corpus de travaux intellectuels, prospectifs, expérimentaux et permis la naissance et le développement de nombreux projets d'innovation, de recherche et d'action collective ou publique. Ses productions sont en licence libre (creative commons).

Les apports de la Fing sont à la fois thématiques et méthodologiques :

- questionnements prospectifs sur le numérique, les transitions, les impacts, la ville et le territoire, l'environnement, etc ;
- expérience des cartographies de controverses ;
- travaux associant systématiquement des acteurs hétérogènes, publics et privés, institutionnels, académiques, associatifs, innovateurs techniques et non-techniques ;
- conduite du programme RESET, construit autour de la question « Quel numérique voulons-nous ? » et visant à progresser ensemble vers un numérique choisi.

La Fing joue un rôle de tiers : elle ne fait pas partie du jeu d'acteurs nantais, elle n'est pas particulièrement intéressée au succès ou à l'échec de la 5G, en revanche ses travaux la conduisent à adhérer à l'utilité d'une démocratie technique et de choix concertés en matière de technologies et d'infrastructures qui engagent l'avenir.

La Fing n'est pas un expert en matière de 5G, mais son rôle est de contribuer à qualifier des expertises utiles aux différentes branches du débat.

La Fing n'est pas un cabinet de conseil et n'a pas vocation à privatiser son travail au service d'un client : en contribuant à la préparation du débat nantais, elle peut contribuer à produire des communs pour ce débat, utilisables par d'autres acteurs, notamment collectivités.

### Constitution du groupe :

#### **Acteurs économiques**

1. Chambre de commerce et d'industrie
2. Pôle de compétitivité EMC2

3. CHU
4. Dirigeants Responsables de l'Ouest
5. ADN Ouest
6. La Cantine / Nantes numérique responsable

### **Collectivités et institutions**

7. Département de Loire-Atlantique (mission aménagement numérique du territoire)
8. 5 Communes
9. Université (chercheur)
10. CNAM (éducation populaire, culture scientifique)

### **Associations et société civile**

11. Livre blanc pour le climat
12. PING (médiation)
13. UFC que choisir
14. La santé à voix haute
15. Shifters (antenne locale de The Shift Project)
16. Résistance 5G Nantes

Ont été retenus comme critères pour sélectionner les participants à ce groupe de travail :

- une qualité d'ouverture et d'intérêt pour l'existence d'un débat ouvert ;
- une capacité contributive à la compréhension des controverses 5G ;
- une capacité contributive à la définition des modalités du débat public.

Les membres de ce groupe ne siégeront pas pour faire débat ou représenter leurs organisations, mais travailleront ensemble pour **définir le périmètre du débat, les acteurs et les experts à mobiliser, les enjeux propres au territoire nantais et les issues** envisageables par la collectivité.

Un suppléant sera demandé pour chaque acteur mobilisé.

L'engagement attendu est en effet de participer à :

- \* 1 séance de lancement : jeudi 10 décembre ;
- \* 3 séances de travail [décembre / janvier] ;
- \* 1 séance de synthèse / consolidation à la mi-janvier ;
- \* 1 séance de restitution aux élus pilotes.

### **La mission du groupe de travail :**

Il va instruire 4 questions principales. Son rôle sera de les clarifier, de les alimenter, d'aider les organisateurs du futur débat et les citoyens qui y prendront part à disposer de bases utiles à leurs échanges. Il produira donc des recommandations de fonds et de méthode. Il ne cherchera pas nécessairement à parvenir à un consensus sur ces 4 questions, mais à un paysage commun pour le futur débat. Il ne s'agit pas d'épuiser ces questions dans la phase préparatoire : elles vont accompagner toute la démarche, il s'agit donc de les engager, de les reformuler éventuellement et de les documenter.

### **Question 1. Le périmètre du débat**

Débattre de la 5G, c'est se confronter à un ensemble de controverses sanitaires, environnementales, politiques et techniques assez abondantes, ayant donné lieu ces derniers mois à beaucoup de publications, rapports, prises de position en France et ailleurs.

- Lors du débat citoyen, faudra-t-il aborder toutes les controverses de la 5G ou sera-t-il judicieux d'en choisir certaines ?
- Comment envisager des sujets prioritaires (sans pour autant censurer les questionnements des citoyens) ? Et par exemple, comment « localiser » le débat, le relier aux enjeux du territoire nantais et métropolitain ?

- Y a-t-il des sujets importants et méconnus ?
- Faut-il se cantonner à la 5G ? Les débats sur la 5G ne sont pas étanches, qu'il s'agisse de se parler d'ondes, de libertés, d'infrastructures territoriales ou d'enjeux démocratiques des choix technologiques.

Le groupe pourra, entre autres choses, proposer des contours possibles et des critères de priorité.

### **Question 2. Les issues possibles du débat**

Ouvrir un débat suppose d'en attendre des résultats, des conséquences.

À quoi sert de débattre sur la 5G alors que Nantes, comme les autres villes et territoires qui engagent de telles démarches, n'a pas le pouvoir de l'arrêter ou de la réorienter ?

Il y a plusieurs présupposés au début de ce processus : le groupe de travail pourra les amender, les enrichir, les affiner.

- Un débat producteur de culture commune. Le débat a vocation à renforcer la compréhension de tous face à des choix techniques et d'infrastructures qui engagent l'avenir ; il a vocation à faire émerger une capacité à débattre à l'avenir.
- Un débat à portée politique. En organisant ce débat, Nantes porte le message de l'importance d'un partage de choix de cette nature avec les acteurs territoriaux et avec les citoyens.
- Un débat porteur d'enjeux territoriaux. L'implantation de la 5G peut être un facteur de déséquilibres territoriaux ; elle peut aussi se faire à l'encontre de la stratégie du territoire dans différents domaines, ou en phase dans d'autres domaines.

Au-delà du « pour ou contre », le groupe de travail peut aussi creuser différentes pistes, conditions et marges de manœuvre pour le déploiement futur de la 5G et identifier les leviers de la collectivité et des autres acteurs du territoire.

### **Question 3. La complexité du sujet**

Peut-on organiser un débat public sur un sujet sollicitant des expertises fortes, techniques mais aussi économiques, juridiques,... ? Comment s'y repérer dans la forêt des arguments et des opinions antagonistes ? Comment rendre accessible cette complexité à un public non-expert ?

Quels spécialistes écouter ? Comment mobiliser au besoin les expertises citoyennes ? Quels peuvent être les apports de la recherche ?

Le groupe de travail va lui-même se confronter à cette complexité et prendre appui sur un premier partage de ressources et de veille pour identifier ce qui peut faciliter l'accès au débat et sa qualité sur le fond.

### **Question 4. La qualification des parties prenantes**

Des sujets comme le déploiement de la 5G sur un territoire voient d'abord s'exprimer des acteurs très impliqués (professionnellement, politiquement,...), voire des lobbies, dans des arènes publiques ou spécialisées.

L'exercice du débat citoyen est d'un autre ordre : il s'agit notamment de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas ou pas assez, de sortir de l'écueil d'un dialogue de sourds entre opinions radicalement opposées, de repérer les acteurs pouvant être directement concernés et les organismes tiers susceptibles de les accompagner si besoin (médiathèques ? Médiation numérique ? Associations professionnelles ? ....). Le groupe de travail pourra ainsi réfléchir plus largement à la question d'une « société civile du numérique » à même de s'emparer à l'avenir de questions de cet ordre.

Au cours des ateliers, **le groupe de travail pourra auditionner des acteurs (experts, parties prenantes, opérateurs télécom), dont le point de vue est utile à sa mission.**

Un « livret du participant » élaboré par la Fing sera remis aux participants du débat public nantais. Concrètement, il y sera recensé, de manière synthétique, les controverses principales qui existent autour de la 5G. Afin de mesurer les différents enjeux posés par cette innovation, les propos des différents acteurs s'exprimant sur les différentes controverses y seront présentés, à partir d'interventions des acteurs eux-mêmes, d'articles de presse, ou encore d'articles de recherche.

**Une 2<sup>e</sup> étape démarrera à partir de février 2021.** Les modalités de cette seconde étape vont être définies par les travaux de l'étape 1.

## Une démarche qui associe les communes de la Métropole

De nombreuses communes ont manifesté leur intérêt pour ces travaux préparatoires au débat. Afin de permettre aux communes de pouvoir suivre activement son déroulement, il est prévu :

- **d'intégrer 5 représentants des communes au groupe de travail** pour les communes qui souhaitent y contribuer ;
- **d'organiser un collège de suivi avec les communes volontaires** qui souhaitent rester informées des travaux préparatoires du débat ou apporter au groupe leur contribution (une séance d'échange dédiée aux communes en présence du groupe de travail sera organisée en janvier).

Dans tous les cas, la restitution des travaux de cette première étape préparatoire est envisagée pour la fin janvier 2021 et sera ouverte aux communes intéressées de la Métropole dans le cadre d'une réunion dédiée.